

Calendrier 2019					Calendrier 2020																														
Octobre		Novembre		Décembre	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre												
1	M	1	V	Toussaint	1	D	1	M	Jour de l'an	1	S	1	D	1	M	1	V	Fête du travail	1	L	Pentecôte	1	M	1	S	1	M	1	J						
2	M	2	S		2	L	2	J		2	D	2	L	2	J	2	S	2	M	A	2	J	2	D	2	M	2	V	2	V					
3	J	3	D		3	M	A	3	V		3	L	3	M	3	V	3	D	3	M		3	V	3	L	3	J	3	S	3	S				
4	V	4	L		4	M		4	S		4	M	4	M	4	S	4	L	4	J		4	S	4	M	4	V	4	D	4	D				
5	S	5	M	A	5	J		5	D		5	M	5	J	5	D	5	M	A	5	V		5	D	5	M	5	S	5	L	5	L			
6	D	6	M		6	V		6	L		6	J	6	V	6	L	6	M	6	S		6	L	6	J	6	D	6	M	A	6	M			
7	L	7	J		7	S		7	M		7	V	7	S	7	M	A	7	J		7	D	7	M	7	V	7	L	7	M	7	M			
8	M	A	8	V		8	D		8	M		8	S	8	D	8	M	8	V	Victoire 1945	8	L		8	M	8	S	8	M	A	8	J			
9	M	9	S		9	L		9	J		9	D	9	L	9	J	9	S	9	M		9	M	9	J	9	D	9	M	9	V	9	V		
10	J	10	D		10	M		10	V		10	L	10	M	A	10	V	10	D		10	M		10	V	10	L	10	J	10	S	10	S		
11	V	11	L	Armistice de 1918	11	M		11	S		11	M	A	11	M	11	S	11	L		11	J		11	S	11	M	Congés	11	V	11	D			
12	S	12	M		12	J		12	D		12	M	12	J	12	D	12	M	12	V		12	D	12	M	12	S	12	S	12	L	12	L		
13	D	13	M		13	V		13	L		13	J	13	V	13	L	Lundi de Pâques	13	M		13	S		13	L	13	J	13	D	13	M	13	M		
14	L	14	J		14	S		14	M	A	14	V		14	S	14	M	14	J		14	D		14	M	Fête Nationale	14	V	14	L	14	M			
15	M	15	V		15	D		15	M		15	S	15	D	15	M	15	V	15	L		15	M	15	S	15	M	Assomption	15	M	15	J			
16	M	16	S		16	L		16	J		16	D	16	L	16	J	16	S	16	M	B	16	J	16	D	16	M	16	M	16	V	16	V		
17	J	17	D		17	M	B	17	V		17	L	17	M	17	V	17	D	17	M		17	V	17	L	17	J	17	J	17	S	17	S		
18	V	18	L		18	M		18	S		18	M	18	M	18	S	18	L	18	J		18	S	18	M	18	V	18	V	18	D	18	D		
19	S	19	M	B	19	J		19	D		19	M	19	J	19	D	19	M	B	19	V		19	D	19	M	19	S	19	S	19	L	19	L	
20	D	20	M		20	V		20	L		20	J	20	V	20	L	20	M	20	S		20	S		20	J	20	D	20	D	20	M	B		
21	L	21	J		21	S		21	M		21	V	21	S	21	M	B	21	J	Ascension	21	D		21	M	21	V	21	L	21	L	21	M		
22	M	B	22	V		22	D		22	M		22	S	22	D	22	M	22	V	22	L		22	D	22	M	22	S	22	M	B	22	J		
23	M	23	S		23	L		23	J		23	D	23	L	23	J	23	S	23	M		23	M	23	J	23	D	23	M	23	M	23	V	23	V
24	J	24	D		24	M		24	V		24	L	24	M	B	24	V	24	D	24	M		24	V	24	L	24	M	24	J	24	S	24	S	
25	V	25	L		25	M	Noël	25	S		25	M	B	25	M	25	S	25	L	25	J		25	S	25	M	Congés	25	V	25	D	25	D		
26	S	26	M		26	J		26	D		26	M	26	J	26	D	26	M	26	V		26	D	26	M	26	S	26	S	26	L	26	L		
27	D	27	M		27	V		27	L		27	J	27	V	27	L	27	M	27	S		27	L	27	J	27	D	27	D	27	M	27	M		
28	L	28	J		28	S		28	M	B	28	V	28	S	28	M	28	J	28	D		28	M	B	28	V	28	M	28	L	28	L	28	M	
29	M	29	V		29	D		29	M		29	S	29	D	29	M	29	V	29	L		29	M		29	S	29	M	29	M	29	J	29	J	
30	M	30	S		30	L		30	J		30	S	30	J	30	S	30	M	A	30	J		30	D	30	M	30	M	30	M	30	V	30	V	
31	V				31	M	Congés	31	V		31	D		31	M	31	D	31	L		31	V		31	L		31	L		31	S	31	S		

AMAP LAIT DE VACHE VIGNEUX DE BRETAGNE 2019-2020

Lieu de distribution : Vigneux-de-Bretagne

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence, qui anime le réseau des AMAP. Les objectifs d'une AMAP sont entre autres de : maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes, permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.

Le présent contrat règle les modalités de vente entre le producteur de produits laitiers et le consommateur selon le calendrier des distributions ci-joint.

Les produits sont issus de la transformation du lait, et des aléas de fabrication peuvent intervenir exceptionnellement, remettant en question la livraison. Dans cette circonstance, les produits défectueux seront à valoir pour la livraison suivante.

Les consommateurs sont responsables de leurs produits dès réception, en particulier pour ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.

LES ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR :

GAEC FERME DE LA TOMIERE BOULIGAND Cyril et Aurélie
 La Bouguenais - 44130 FAY DE BRETAGNE
 02.40.73.68.65 ou 06.85.98.95.24
 aurelie.bouligand@laposte.net

- Je m'engage à fournir des produits laitiers issus de ma production labellisée « AB »
- Je m'engage à être présent chaque quinzaine, le mardi entre 18h30 et 19h30
- Afin de permettre aux familles de découvrir le lieu de production, Aurélie et Cyril proposent une visite de l'exploitation.

LES ENGAGEMENTS DU CONSOM'ACTEUR

Nom :

Adresse :

Tél : Portable :

Mail :

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production. Le goût du lait varie avec les saisons et celui des produits qui en sont issus aussi. En conséquence je comprends qu'en devenant partenaire, j'accepte de partager les risques.

- Je viens remplir mon panier au local de distribution aux dates et heures précisées ci-dessus ce qui me permet de mieux connaître le producteur-agriculteur partenaire.

- Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier et émarger à ma place.

- Si je ne viens pas chercher mon panier, il sera mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution (pas de remboursement possible).

- Afin de limiter les emballages, je rapporte obligatoirement les pots pour réutilisation à chaque livraison. Une facturation du pot sera faite en fin de contrat en cas d'oubli répété. Pour le lait cru, l'amapien doit amener les bouteilles à chaque distribution.

Nouveauté : apporter un contenant pour le fromage à la coupe.

- J'accepte d'effectuer, durant la période du contrat, au moins une permanence (entre 18h15 et 19h30) sur le lieu de distribution selon le planning fixé par les coordinateurs et je participe selon mes disponibilités à la vie de l'association et aux tâches proposées par le producteur.

- J'ai pris connaissance du fonctionnement de l'association et du règlement intérieur, et je m'engage à en respecter les principes. Pour tout contrat, une adhésion à l'AMAP est due, dont le prix est fixé chaque année par l'assemblée générale

- Je choisis librement un panier A et un panier B dans le tableau ci-dessous, les paniers étant destinés à être fournis en alternance, avec **un montant de 5€ minimum par distribution** :

PRODUITS	PRIX UNITAIRE	Quantité (panier A)	TOTAL (panier A)	Quantité (panier B)	TOTAL (panier B)
Crème fraîche - 250g	2,10 €		€		€
Fromage blanc lisse - 40%MG - 500g	2,75 €		€		€
Fromage blanc granuleux - 500g	2,75 €		€		€
Riz au lait - 500g	2,20 €		€		€
Lait cru - 1Ll	1,00 €		€		€
Tome jeune 300g	4,70 €		€		€
Contébon 250g	4,60 €		€		€
St Mathurin ou St Patik (St Mathurin aromatisé)	2,30 €		€		€
Bigoudis 125g	2,50 €		€		€
Faisselle	2,40 €		€		€
En alternance : Tome, 2 St Marcellin, Karrémenbon, Contébon, Pâte à tartiner...	4,50 €		€		€
Total par semaine		_____ €		_____ €	
	Nombre de paniers A :	Prix total panier A :		Nombre de paniers B :	Prix total panier B :
	_____	_____ €		_____	_____ €
PRIX TOTAL		_____ €			

Je choisis les modalités de paiement suivantes :

1 chèque à la commande	Encaissement à la commande	_____ €			
2 chèques à la signature	Encaissement les 10 octobre 2019 et 31 janvier 2020	_____ €	_____ €		
3 chèques à la signature	Encaissement les 10 octobre 2019, 31 janvier et 10 avril 2020	_____ €	_____ €	_____ €	

Chèques à établir à l'ordre de GAEC FERME DE LA TOMIERE

Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.

Fait à : Le
 Le producteur Le consom'acteur